L'ensemble de la production des biens et des services s'est d'abord effectué au sein de la famille, aidée ou non par des esclaves. Avec le développement du commerce et des marchés, apparaissent les entreprises et le salariat, aujourd'hui généralisé.

De l'oikos à la multinationale

n produit toutes choses en plus grand nombre, mieux et plus facilement, lorsque chacun, selon ses aptitudes et dans le temps convenable, se livre à un seul travail étant dispensé de tous les autres. » Dans ce passage de La république, le philosophe grec Platon met en évidence, au IVe siècle avant notre ère, l'un des moteurs principaux de l'histoire économique : la division du travail et son approfondissement pro-

gressif du fait des avantages qu'on en tire en matière de productivité. Dès l'âge de pierre, on trouve des champs impressionnants de déchets de silex taillés, qui suggèrent des sortes d'usines spécialisées. Celui qui s'essaie à tailler des pierres mesure d'ailleurs rapidement combien cela implique de savoir-faire et pourquoi il est douteux qu'il se soit agi d'un passe-temps que chacun pratiquait en cas de besoin.

Si l'idée de base de la division du travail est simple, sa mise en œuvre ne l'est pas du tout. Parce qu'il s'agit d'organisation sociale: les fonctions sont invariablement associées à une reconnaissance sociale, très inégale en termes de statuts, de pouvoirs, de richesses... La division du travail entraîne également une interdépendance plus poussée entre les humains et suppose donc une organisation plus complexe de la société. Les hommes tâtonnent autour de ces questions depuis la plus haute Antiquité.

Dans l'histoire, on trouve tout d'abord très tôt une division des tâches entre hommes et femmes. Les femmes sont chargées de la production des services dits domestiques : préparation des repas, éducation des jeunes enfants, entretien et confection des vêtements... Les hommes sont davantage tournés vers l'extérieur, vers la chasse et la pêche, puis les travaux des champs ou l'artisanat. Cette division du travail est étroitement liée au rôle secondaire reconnu aux femmes dans la plupart des sociétés traditionnelles au niveau de la vie sociale, politique et religieuse (sans qu'on puisse démêler si elle en est la cause ou la conséquence), même s'il y a toujours des exceptions. Une époque en théorie révolue, bien qu'il n'a pas suffi que les femmes pénètrent en masse sur le marché du travail, ni de décréter récemment

l'égalité juridique entre les sexes, pour en finir avec cette forme de division sexuée du travail.

Dans les sociétés anciennes, l'ensemble de la production des biens et des services s'organise d'abord dans un cadre familial. Au sens de la famille élargie associant les ascendants, les descendants et les collatéraux, ce qui était pratiquement partout la règle jusqu'à l'époque moderne et l'apparition progressive de la famille nucléaire (les parents et les enfants). Les activités économiques sont en effet considérées comme relevant exclusivement de la sphère domestique.

Et la production est toujours socialement

dévalorisée par rapport aux fonctions

Famille, esclavage et servage

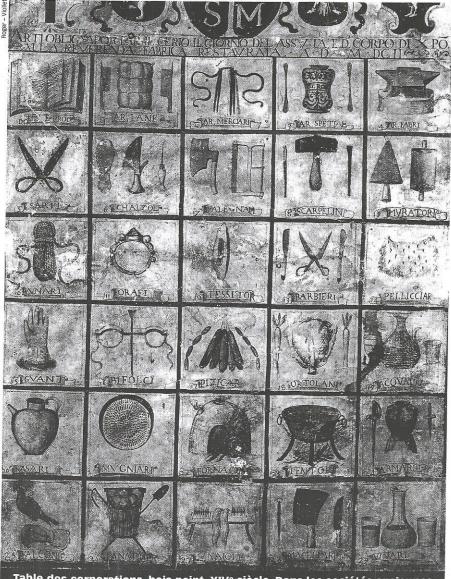


Table des corporations, bois peint, XIVe siècle. Dans les sociétés anciennes, les hommes n'avaient pas le droit de changer d'activité.

politiques, religieuses ou militaires, seules considérées comme nobles dans l'espace public. Cette hiérarchie n'a été bouleversée que récemment, puisque les trois ordres de l'Ancien Régime l'ont exprimé en France jusqu'au seuil du XIX^e siècle. Dans cette économie fondamentalement domestique, les propriétaires les plus riches mobilisent cependant également de la main-d'œuvre au-delà de leurs propres bras et de ceux de leurs proches. Essentiellement au départ sur le mode de l'esclavage.

Il est difficile de savoir à quel moment celui-ci apparaît, mais on repère son existence en Mésopotamie dès les débuts de l'écriture (voir « Hammourabi : le plus vieux code connu », page 29). Un esclave est un homme ramené au rang d'une chose, propriété d'un maître. Cette chosification posera très tôt (voir encadré ci-contre) des problèmes moraux aux sociétés qui y auront recours. Ce sort sera le plus souvent d'ailleurs réservé aux « autres » : les « Barbares » pour les Grecs et les Romains, puis les Noirs originaires d'Afrique subsaharienne pour les Arabes et les Européens.

Comme les hommes ne sont pas des choses, la pure contrainte n'a jamais été un aiguillon très efficace pour obtenir une productivité élevée (le goulag comme les camps de concentration n'ont pas été des organisations efficaces sur le plan de la production). D'autant que dans les sociétés antiques, les esclaves seront loin de n'assurer que des travaux de force : ils géreront des domaines, enseigneront les enfants, conseilleront les princes... Pour les motiver, il faut donc aussi manier la carotte, et les affranchissements seront toujours fréquents dans l'Antiquité.

Après l'Antiquité, l'esclavage persiste notamment dans les colonies en Amérique, mais en Europe, c'est surtout le servage qui prend le relais comme moyen de mobiliser de la main-d'œuvre au profit des seigneurs féodaux. Il est présent lui aussi dès l'Antiquité dans le cadre des colonies agricoles installées aux quatre coins de l'Empire romain. Les hommes ne sont plus directement propriété d'un autre, cependant, en contrepartie du droit d'exploiter une terre (qu'ils n'ont pas le droit de quitter), ils doivent au propriétaire non seulement une partie des récoltes, mais

ZOOM

Dès le quatrième siècle avant notre ère, l'esclavage est loin de faire l'unanimité chez les Grecs comme mode d'exploitation de l'homme par l'homme. Il faut à Aristote toutes les ressources de sa rhétorique pour parvenir à lui trouver des justifications. Sans être manifestement très convaincu lui-

même. Ecoutons-le.

« D'autres, au contraire, prétendent que le pouvoir du maître est contre nature : que la loi seule fait des hommes libres et des esclaves, mais que la nature ne met aucune différence entre eux, et même, par suite, que l'esclavage est inique, puisque la violence l'a produit (...). Quelques êtres, du moment même qu'ils naissent, sont destinés, les uns à obéir, les autres à commander, bien qu'avec des degrés et des nuances très diverses pour les uns et pour les autres (...). Au reste, l'utilité des animaux privés et celle des esclaves sont à peu près les mêmes : les uns comme les autres nous aident, par le secours de leurs forces corporelles, à satisfaire les besoins de l'existence.

« La nature même le veut, puisqu'elle fait les corps des hommes libres différents de ceux des esclaves, donnant à ceux-ci la vigueur nécessaire dans les gros ouvrages de la société, rendant au contraire ceux-là incapables de courber leur droite stature Les Grecs et l'esclavage



Esclave dans une mine grecque, Ve siècle avant J.-C. Pour Aristote, la nature elle-même fait les corps des hommes libres différents de ceux des esclaves.

à ces rudes labeurs, et les destinant seulement aux fonctions de la vie civile, qui se partage pour eux entre les occupations de la guerre et celles de la paix. Souvent, j'en conviens, il arrive tout le contraire; les uns n'ont d'hommes libres que le corps, comme les autres n'en ont que l'âme (...). Du reste, on nierait difficilement que l'opinion contraire renferme aussi auelaue vérité.

« L'idée d'esclavage et d'esclave peut s'entendre de deux façons : on peut être réduit en esclavage et y demeurer par la loi, cette loi étant une convention par laquelle celui qui est vaincu à la guerre se reconnaît la propriété du vainqueur. Mais bien des légistes accusent ce droit d'illégalité (...), parce qu'il est horrible, selon eux, que le plus fort, par cela seul qu'il peut employer la violence, fasse de sa victime son sujet et son esclave. Ces deux opinions opposées sont soutenues également par des sages. »

Pour en savoir plus : « Politique d'Aristote », livre I, accessible sur http://remacle.org/bloodwolf/philo sophes/Aristote/politique1.htm

comprendre

ZOOM

En 1098, l'abbaye de Cîteaux est fondée en Bourgogne. Sous l'impulsion de Bernard de Clairvaux, l'ordre religieux des Cisterciens connaîtra un développement extraordinaire au cours des XIIe et XIIIe siècles. Il comptera jusqu'à 742 « filiales » dans tous les pays de la chrétienté : Allemagne, Belgique, Portugal, Italie, Suisse, Angleterre, Espagne... Comme plus tard la réforme protestante, l'ordre Cistercien est créé en réaction visà-vis des mœurs dissolues des religieux de l'époque. La réhabilitation du travail manuel constituait en particulier un des éléments centraux de ce retour à la rigueur originelle.

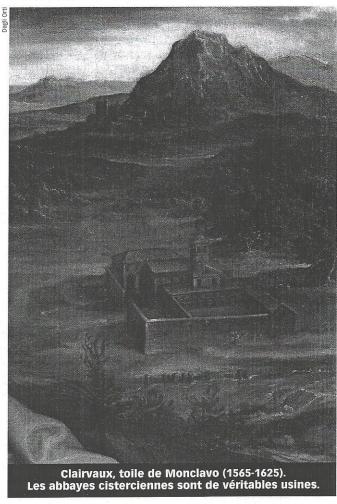
Contrairement aux autres abbayes qui se contentaient de prélever des dîmes sur les serfs installés sur leurs terres, comme le faisaient les seigneurs, les Cisterciens exploitent eux-mêmes les terres dépendant de leurs abbayes. Implantés loin des

Les **Cisterciens**, première multinationale?

villes existantes, ils joueront un rôle important dans le défrichement de nombreux terroirs jusque-là inexploités. Vigne en Bourgogne et en Allemagne, laine en Angleterre, ils devinrent ainsi des acteurs économiques puissants sur un certain nombre de marchés.

Les abbayes cisterciennes sont en effet de véritables usines, construites partout à l'identique. « On a pu dire qu'un moine cistercien aveugle aurait pu trouver son chemin dans n'importe laquelle des maisons de son ordre, souligne l'historien du Moyen Age Jean Gimpel. La discipline imposée par la règle de Cîteaux évoque, dans une certaine mesure, les normes de travail imposées par Henry Ford aux ouvriers de ses chaînes de production. »

Pour en savoir plus : La révolution industrielle du Moyen Age, par Jean Gimpel, coll. Points, éd. du Seuil, 2002, et www.cister.net



aussi de lourdes prestations en travail (plusieurs mois par an). L'esclavage comme le servage donneront régulièrement lieu à de violentes révoltes, sans que jamais les révoltés l'emportent durablement. Esclavage et servage ont à peu près disparu de nos contrées, encore que les réseaux de prostitution ou certaines affaires de domesticité rappellent que ce n'est pas une histoire complètement révolue.

Du salarié à domicile à la fabrique

Par ailleurs, les « marchés du travail » des sociétés anciennes sont en général caractérisés – même pour les hommes libres – par une très grande rigidité : les hommes n'ont pas le droit de changer

d'activité et celle-ci est le plus souvent héréditaire. En 365 après J.-C., le code théodosien prescrivait par exemple que « quiconque aura été une fois attaché au collège des boulangers, ne peut obtenir la faculté d'en sortir sous quelque prétexte que ce soit, même si tous ses collègues y consentent ». Cette logique s'est prolongée dans les corporations du Moyen Age, même si celles-ci étaient également le moyen de défendre et de représenter les artisans face aux seigneurs.

Cette stabilité permet d'assurer la transmission des savoir-faire spécialisés dans des sociétés où la durée de la vie était nettement plus courte qu'aujourd'hui et où l'éducation des enfants se passait essentiellement dans le cadre familial. Et du point de vue des puissants, cela contribue à la stabilité sociale, puisque l'horizon social de chacun est borné dès la naissance. Mais cette rigidité de l'ordre social heurte aussi de front l'aspiration très ancienne à une égalité des conditions et s'oppose à la diffusion des innovations. Elle stérilise également les progrès en termes d'efficacité qui peuvent résulter d'une concurrence élargie pour occuper telle ou telle fonction.

Avec le développement du commerce et des marchés, une autre forme de relations sociales prend progressivement le dessus : le salariat. Un homme « libre » vend sa force de travail pendant un temps déterminé à un propriétaire contre rémunération. Le salariat existe lui aussi dès l'Antiquité, parallèlement à l'esclavage. Mais ce n'est qu'avec l'avènement du

capitalisme qu'il deviendra dominant : aujourd'hui, plus de 90 % de ceux qui ont un emploi dans les pays développés sont salariés.

Au départ, le développement du salariat ne rompt pas avec la logique d'un espace de production toujours domestique : il se développe d'abord sous la forme de travail aux pièces à domicile pour le compte des marchands, dont les « entreprises » ne rassemblent alors que très peu de personnes. Mais rapidement, pour pouvoir pousser la division du travail, contrôler les travailleurs et limiter les coûts de transactions des entrepreneurs, ces salariés sont sortis de leur domicile et rassemblés dans des fabriques. Même s'il a déjà existé quelques fabriques (ou des mines) dans l'Antiquité, c'est au XVIIIe siècle que s'opère véritablement la rupture entre sphère de la production et sphère domestique.

Dans le même temps, l'entreprise elle-même change profondément de nature. Elle devient une entité juridique autonome, de plus en plus nettement distincte du patrimoine personnel d'un patron-propriétaire. Le statut juridique dominant parmi les entreprises est aujourd'hui celui de la société « anonyme », dirigée par des managers salariés. Cette croissance des organisations productives ne concerne d'ailleurs pas uniquement les entreprises du secteur marchand, puisqu'on assiste parallèlement à la mise en place de puissantes administrations publiques ou encore au développement d'un vaste secteur associatif ou mutualiste (dans le secteur social, par exemple). Avec le déploiement des techniques de l'information et de la communication, la division du travail de plus en plus poussée au sein d'organisations productives de plus en plus grandes n'implique plus nécessairement la concentration des salariés en un seul lieu géographique. Ce qui permet notamment le développement spectaculaire d'entreprises multinationales.

Le salarié prolétaire

Ce nouvel ordre se caractérise par une liberté statutaire infiniment plus grande pour les salariés par rapport à l'esclavage et au servage. Et par une plus grande fluidité d'un ordre social basé

désormais sur l'égalité théorique entre les hommes (et plus tard les femmes). Mais cette liberté demeure largement formelle tant que le salarié reste un « prolétaire ». C'est-à-dire tant qu'il est obligé de vendre sa force de travail pour pouvoir survivre, parce qu'il ne dispose d'aucun patrimoine.

Contrairement à ce que pensait Karl Marx au XIX^e siècle, ainsi d'ailleurs que la plupart des critiques du capitalisme, le déploiement de ce mode de production n'a pas impliqué, pour l'instant, une généralisation du prolétariat : une partie significative des salariés gagne aujourd'hui davantage que ce qui est strictement nécessaire à la reproduction de sa force de travail. La reprolétarisation du salariat est probablement une des craintes principales associées aux dérèglements de la mondialisation actuelle.

GUILLAUME DUVAL

ZOOM

L'économiste et moraliste écossais Adam smith est l'un de ceux qui le premier a compris les conséquences majeures de l'approfondissement de la division du travail au XVIII^e siècle. A travers notamment sa fameuse description d'une fabrique d'épingles dans la Richesses des nations:

« Un ouvrier tire le fil à la bobille, un autre le dresse, un troisième coupe la dressée, un quatrième empointe, un cinquième est employé à émoudre le bout qui doit recevoir la tête. Cette tête est elle-même l'objet de deux ou trois opérations séparées : la frapper est une besogne particulière ; blanchir les épingles en est une autre ; c'est même un métier distinct et séparé que de piquer les papiers et d'y bouter les épingles (...). J'ai vu une petite manufacture de ce genre qui n'employait que dix ouvriers (...). Mais quoique la fabrique fût fort pauvre et, par cette raison, mal outillée, ce-

Adam Smith, les épingles et la division du travail



Adam Smith (1723-1790).

pendant, quand ils se mettaient en train, ils venaient à bout de faire entre eux environ douze livres d'épingles par jour (...) donc chaque ouvrier, faisant une dixième partie de ce produit, peut être considéré comme faisant dans sa journée quatre mille huit cents épingles.

« Mais s'ils avaient tous travaillé à part et indépendamment les uns des autres et s'ils n'avaient pas été façonnés à cette besogne particulière, chacun d'eux

assurément n'eût pas fait vingt épingles, peutêtre pas une seule, dans sa journée, c'est-à-dire pas, à coup sûr, la deux cent quarantième partie, et pas peut-être la quatre mille huit centième partie de ce qu'ils sont maintenant en état de faire, en conséquence d'une division et d'une combinaison convenables de leurs différentes opérations (...). Dans chaque art, la division du travail, aussi loin qu'elle peut y être portée, donne lieu à un accroissement proportionnel dans la puissance productive du travail (...). Aussi cette séparation est en général poussée plus loin dans les pays qui jouissent du plus haut degré de perfectionnement : ce qui, dans une société encore un peu grossière, est l'ouvrage d'un seul homme, devient, dans une société plus avancée, la besogne de plusieurs » [Livre 1, chap. 1].

Pour en savoir plus : www.uqac. uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sci ences_sociales/classiques/Smith_adam /richesse_des_nations_extraits/ri chesse_nations_extraits.html